

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 40 (1952)

Heft: 796

Artikel: Union des femmes : Genève : section de lecture

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo
Téléphone 5.10.58

Charles Golay
8, rue Berthelier
GENÈVE - Téléph. 2.13.23
Penduliers
Réparations soignées de pendules

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
Livraisons rapides et soignées de
tous travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Unie et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

Union des femmes Genève Section de lecture

L'assemblée générale de la « Section de lecture » autrement dit de la bibliothèque, a eu lieu devant une salle pleine; de nombreux membres étant attirés par leur intérêt véritable pour les livres et certainement aussi par le régal artistique sur lequel on comptait après lecture des rapports respectifs de la présidente et de la trésorière.

Des deux rapports mentionnons quelques chiffres intéressants: Les membres de la « Section » qui, moyennant un surplus de la modeste somme de 2 fr. à leur cotisation pour faire partie de l'Union, ont droit aux nouveautés des derniers six mois, pourraient être plus nombreux, 110 c'est très peu.

La bibliothèque compte actuellement 3280 volumes.

A remarquer que la récente vente de livres au profit de la bibliothèque a rapporté net la jolie somme de 612 fr.

Comme chaque fois, lecture a été donnée des nouvelles acquisitions de l'année soit par achat, soit par dons de livres.

Le comité a été réélu par mains levées. Et puis voici la partie récréative: le récit de Mlle Gabrielle Combes, « Les poètes et la vie », aussi varié qu'il était copieux, et agrémenté d'intéressants commentaires.

L'enfance, l'adolescence, la vieillesse, l'amour, la douleur, la religion, la guerre — toute cette diversité de situations et de sentiments, Mlle Combes l'a exprimée avec beaucoup de goût et de finesse par la récitation des vers de nombreux poètes, dont nous ne pourrions citer que quelques-uns: Mme Colette Verhaeren, Paul Fargue, Jacques Chénivière, Paul Favre, Henry Spiess, Saint-Exupéry, Pégy, Vildrac, Aragon, Pireszu, Baudelaire.

Ce fut une heure d'évasion exquise.

Les six à sept

Les causeries du mardi se sont succédé à un rythme que notre journal a peine à suivre. Nous parlerons des informations que Mlle Massis, tutrice adjointe du Tuteur général, a apportées à l'occasion d'un débat qu'elle doit introduire sur les problèmes de l'enfance, au mois de mai. Ce débat sera annoncé dans le journal.

M. le Conseiller d'Etat Picot a rappelé ses *Souvenirs de vingt ans de magistrature* devant un auditoire considérable, ce qui prouve que ce sujet intéresse vivement les femmes. Nous ne résumerons pas cette conférence dont il fut rendu compte dans les quotidiens.

HOTEL MIRABEAU
4, rue de Candolle - GENÈVE
La maison où l'on revient. - Tout confort

Nous examinerons volontiers tous les problèmes financiers et commerciaux que vous pourriez désirer nous soumettre



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
GENÈVE

Allez visiter la

XX^e Exposition de la Société suisse des femmes peintres sculpteurs et décorateurs

Cette vingtième exposition, pour les cinquante ans d'existence de la Société, est importante à la fois par le nombre et par le niveau élevé des œuvres exposées.

Quinze salles — un monde — tout l'espace du Musée d'art et d'histoire de Genève, généralement occupé par ses propres collections.

La parution de notre journal avant la date habituelle nous oblige à ne donner qu'une idée générale de cette fort belle manifestation artistique. Nous y reviendrons.

Rétrospective et contemporaine, mais sans aucune monotonie dans tant d'abondance, il

y règne un heureux éclectisme: œuvres anciennes, œuvres modernes. Elle représente vraiment un ensemble complet de l'apport artistique des femmes suisses au cours des derniers cinquante ans.

Le jury ne s'est pas montré trop indulgent puisqu'il a éliminé autant d'œuvres que celles qui ont été acceptées. Le résultat est là pour applaudir à cette sérénité.

Nous avons tenu à donner ici cette courte introduction afin qu'aucun lecteur, aucune lectrice de notre journal, ne risque d'oublier la date de fermeture de cette remarquable exposition. Pennello.

Nos concours pour l'année 1952

6. Qu'est-ce que l'Alliance internationale des femmes ?
7. Qui l'a fondée et quand ?
8. Dans quel but ?
9. Quel était son nom à l'origine ?

Activité de l'Unesco

M. Maurice Bastian, secrétaire de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, avait bien voulu venir, un mardi, de six à sept, exposer aux membres de l'Union des femmes, le but et l'activité de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Cette entreprise énorme dont l'acte constitutif a été signé à Londres, le 16 novembre 1945, et son activité ne pouvait guère être présentées d'une manière complète en un temps aussi limité. Se doute-t-on qu'il y a sur le globe, plus d'un milliard deux cents millions d'illétrés, c'est-à-dire la moitié de la population du monde. Si l'on veut que le rêve d'entente internationale et de fédération des peuples se réalise, il faut de toute nécessité que les peuples comprennent de quoi il s'agit, qu'il puissent bénéficier, quand ils sauront lire et écrire, des possibilités d'instruction et l'entraide internationale. Il faut que les méthodes de travail, les habitudes sociales soient transformées par l'instruction. L'UNESCO a une tâche gigantesque, mais déjà certains résultats sont acquis. Afin que chacun puisse se rendre compte de cet effort et de la nécessité pour la Suisse d'y participer, M. Bastian a fait déposer au local de l'Union des brochures que celles qui le désirent peuvent demander gratuitement: *A la sixième conférence générale de l'UNESCO, Paris, 18 juin-11 juillet 1951, Apprendre pour vivre et La participation de la Suisse à l'UNESCO se justifie-t-elle?*

Travailleurs non-manuels Bureau international du travail

La conférence dont nous avons annoncé l'ouverture, le 18 février, à Genève, sur les problèmes concernant les travailleurs non-manuels, a terminé ses travaux.

Dix nations y étaient représentées, un grand nombre de groupements de travailleurs, parmi lesquels une organisation exclusivement féminine, la Fédération internationale des Femmes des professions libérales et commerciales, dont la déléguée était Mlle Bergliot Lie.

Parmi les travailleurs non-manuels, on trouve, outre les employés de toutes catégories, les fonctionnaires, les membres du corps enseignant, les journalistes, le personnel hospitalier, les artistes, le personnel de direction et les cadres des entreprises. La délimitation entre manuels et non-manuels est d'ailleurs malaisée à établir comme l'a fait observer un des délégués et comme le prouve l'énumération ci-dessus. Un artiste-peintre ou violoncelliste nous paraissent gagner leur vie, non seulement avec leur sensibilité et leur cerveau, mais beaucoup avec leurs mains,

preuve en soit les assurances que contractent certains artistes en prévision d'accidents à la main ou au bras.

La commission qui a tenu cette conférence a étudié la situation faite dans de nombreux pays à cette catégorie de travailleurs et elle demande au B.I.T. de procéder à un certain nombre d'enquêtes, en attendant la troisième session dont l'ordre du jour devra comporter les importantes questions suivantes:

- a) lutte contre le chômage (travailleurs plus âgés, orientation professionnelle, formation, migrations et obstacles aux mouvements migratoires);
- b) emploi des femmes (à ce propos Mlle Bergliot Lie a demandé que chaque fois que des questions intéressant directement le travail féminin seraient à l'ordre du jour, les délégations nationales comporteront au moins une femme);
- c) personnel enseignant public et privé;
- d) situation des journalistes.

De plus une conférence diplomatique va se réunir afin de discuter le projet, élaboré à Rome, d'une convention internationale qui devrait protéger les droits de l'artiste exécutant contre le tort que lui font subir les émissions radiophoniques et l'industrie des disques de musique enregistrée.

Enfin des études et des propositions seront faites pour édicter des principes généraux réglant les conditions d'hygiène et de travail dans les bureaux et les établissements de commerce.

On voit que la besogne ne manque pas dans le monde des travailleurs non-manuels, mais il faut reconnaître que, si ces derniers sont fort nombreux et qu'ils forment le 30 % de la population laborieuse dans les pays industriels, ils sont lents à se solidariser; deux millions seulement d'entre eux sont syndiqués, aussi l'index de leurs salaires n'est passé, depuis 1939, que de 100 à 106, alors que celui des ouvriers de production a passé de 100 à 146.

Dans une des nouvelles voitures de la C.G.T.E.

Une dame âgée, portant dans une main son parapluie et dans l'autre un sac-portemonnaie et un panier rempli, passe rapidement devant le contrôleur pour aller s'asseoir à la première place vide; le contrôleur essaie de l'arrêter: « Mais Madame, votre billet » — La dame: « Monsieur, je paierai quand je serai assise, car à moins de perdre l'équilibre ou de laisser tomber par terre tout ce que je tiens, je ne puis ouvrir mon sac en étant debout ». — Le

CANTON DE VAUD

RESTAURANTS - TEA-ROOM
LE CARILLON
Place Chauderon - LAUSANNE
Ses repas pour toutes les bourses

Art Rustique Suisse
Avenue du Théâtre 1
Dentelles et nappes de Gruyère - Tissages - Poteries - Bois sculptés - Blouses bernoises - Pailles tessinoises - Cuivres
Grand choix de foulards
(En exclusivité) Foulard - plan de Lausanne, Hélène CUÉNOUD, vis-à-vis du Théâtre - LAUSANNE

contrôleur: « Mais Madame ce n'est pas le règlement, si tout le monde faisait comme vous !... ». — La dame: « C'est justement ce que je souhaite, car alors la Compagnie finirait peut-être par comprendre qu'elle doit faire placer des banquettes le long des vitres de la plateforme arrière, tant des wagons que des trolleybus; ces banquettes seraient trop inconfortables (étroites et dures) pour que l'on soit pas tenté d'y rester, mais suffisantes pour que l'on puisse, sans risquer de chuter, préparer son billet ou son argent avant de passer devant le contrôleur; c'est d'ailleurs une illusion de croire que le système actuel empêche les gens peu scrupuleux de voyager gratuitement. Il y a quelques jours, j'ai passé devant le contrôleur sans qu'il s'en aperçoive, grâce à la foule accumulée à l'entrée du wagon, et lorsque plus tard, de ma place assise, je lui ai tendu mon carnet en lui disant: « Il y a longtemps que je suis là, vous voyez donc que l'on peut très bien ne pas payer », il a cru que j'étais entrée en contrebande par l'une des autres portes !
(signé) La dame âgée.

Emissions radiophoniques

Vendredi 28 mars à 13 h. 45:

La femme chez elle.

Samedi 29 mars à 14 h.:

Arc-en-ciel — Le micro-magazine de la femme — L'invitée de la quinzaine sera Mlle Kurz, secrétaire internationale des Amies de la Jeanne fille.

Vendredi 4 avril à 13 h. 45:

La femme chez elle.

Mercredi 9 avril à 18 h. 30:

La femme dans la vie: a) La Lettre de Rome, *Pâques en Italie*, par M. A. M. Ferrero; b) *Mesdames, savez-vous ce que c'est qu'un chapeau?* Interview de Paulette par Lise Elina.

Samedi 12 avril à 14 h.:

Arc-en-ciel, émission spéciale pour Pâques.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 28 mars

GENÈVE: Salle Odier, Théâtre de la Cour-St-Pierre, à 20 h. 30 — séance organisée par le Comité d'action.

BERNE: A la « Monnaie » (Bellevue) — à 20 h. 30; *Groupe suffragiste romand*, conférence de Mlle H. Cartier, sur *Le Secrétariat féminin*.

Samedi 29 mars

GENÈVE: *Bibliothèque d'art et d'archéologie*, Promenade du Pin 5, à 16 h. 50, visite organisée par l'Association genevoise des femmes universitaires. Rendez-vous soit à 15 h. 45 au « Carillon de St-Pierre » pour un thé en commun, soit à 16 h. 50 devant la Bibliothèque.

Judi 3 avril

LA CHAUX-DE-FONDS: 8a, rue de la Loge, à 20 h. 15 — Séance mensuelle de la section suffragiste, compte-rendu de l'Assemblée suisse de Berne.

du 8 au 16 avril

GENÈVE: Le local de l'Union des femmes, rue El-Dumont 22, sera fermé.

du 15 mars au 27 avril

GENÈVE: Musée d'Art et d'Histoire, rue Ch.-Galland — XX^e Exposition de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

Judi 24 avril

GENÈVE: Union des femmes, rue El-Dumont 22, à 20 h. 30 — Séance de l'Association du Sou Joséphine Butler. Exposé de Mme J. Droin, *Joséphine Butler et le droit de la femme* et de Mlle V. Weibel, *Droits politiques et action sociale*.

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève